

Propositions pour la rue Michelet

Rdv Mairie- Vel'Auch - 24/01/2024

Présents :

Mairie : Pascal Sarrabezolles, Sébastien Vrillaud

Vel'Auch : Bénédicte, Justine, Joël, Julien

On a convenu de ce qui suit pour la rue Michelet, sachant que l'idée est que l'entrée de l'école Rouget de l'Isle se fasse par le milieu de cette rue :

- zone 30

- Sens unique descendant pour les voitures (sens gare ->centre ville). Dans ce même sens, les vélos circulent sur la voie, sans bande cyclable. Des picto vélo seront mis sur le milieu de la voie pour inciter les vélos à rouler au milieu de la voie pour bloquer toute tentative de doubler des voitures, qui serait dangereuse par manque de largeur.

- Contre sens vélo en remontée : bande cyclable matérialisée tout le long de la rue. Des plots seront installés environ tous les 20 m sur le bord de la bande pour renforcer le respect de la bande (décourager les voitures de rouler dessus) et créer des étranglements qui inciteront à ralentir. Les plots seront installés de manière plus dense le long de la bande au niveau de l'entrée de l'école pour décourager la dépose d'enfant sur la bande.

- zone de dépose minute face à l'école en "épis inversés", c'est à dire qu'on se gare en reculant et qu'on démarre en avançant avec bonne visibilité.

- Des stationnements voitures seront ajoutés sur le côté droit en descendant, sur la partie basse de la rue notamment, ce qui participera à l'effet rétrécissement.

- Mise en place de qq parkings vélo adultes à l'entrée de l'école pour voir si utilisés.

- Tout ça se fait avec des moyens légers en test pour 6 mois, puis recalage au besoin. Il n'est toutefois pas prévu de refaire la rue à moyen termes, ce qui ouvrirait la possibilité de reconfigurer les trottoirs, etc.

Rendu de la rue Michelet

